

Arrondissement : LILLE

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

Nombre de participants : entre 50 et 100 personnes

01. Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Intégrer la diversité des expressions culturelles et religieuses suppose une mixité culturelle dans nos établissements. L'école de la République ne peut pas stigmatiser ses enfants pour leur origine ou leur appartenance religieuse, surtout quand certains d'entre eux le sont déjà dans la société, ce qui les conduit parfois à vouloir exprimer plus fortement encore leur appartenance identitaire. L'enseignement de l'histoire des religions est un élément permettant aux enfants de comprendre l'autre. Il faut maintenir voire consolider l'histoire des différentes religions dans les programmes de collège et de lycée, sans toutefois tomber dans l'enseignement religieux, ce qui serait contraire au principe de la laïcité.

A propos des expressions de la mode et de la culture « jeune » dans l'enceinte scolaire, nous constatons que cela passe en effet par des modes vestimentaires. Il en est ainsi depuis de longue date, chaque génération de jeunes s'affirmant par le port de tel ou tel type de vêtement. Nous ne pensons pas qu'il faille réglementer sur ce sujet. En revenir à l'uniforme serait une régression.

Quant à la question de la mixité à l'école, nous nous étonnons que le ministère vienne à s'interroger ou à nous interroger sur ce sujet. La mixité de la scolarisation est un acquis de l'école de la République : séparer filles et garçons ne conduirait pas à une plus grande efficacité de travail éducatif, mais créerait au contraire des frustrations. Apprendre à vivre en société, c'est y compris apprendre à vivre aux côtés de personnes de l'autre sexe. De plus, l'absence de mixité ne pourrait que renforcer le cloisonnement sexuel de certaines filières professionnelles. Ce serait un profond recul.

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Le premier élément de réponse concerne l'environnement économique et social : la perspective d'une intégration sociale réussie sur le marché du travail est un facteur favorisant la motivation des élèves. Le chômage est profondément démotivant. L'école à elle seule ne peut répondre à tout.

Il n'en reste pas moins que l'école peut et doit se donner les moyens pour mettre les élèves au travail. C'est en effet une nécessité, même s'ils ont du mal à accepter cette « contrainte » dans une société où se développe une attitude consummatrice. C'est pourquoi il importe de ne pas diminuer les heures d'enseignement élève : il n'est pas vrai que les élèves travaillent trop. Il faut travailler à ce que les élèves travaillent mieux dans le temps imparti, car c'est souvent à cause d'un sentiment de « perte de temps », « d'ennui » que les élèves en viennent à réclamer la diminution de leurs horaires de cours. Or pour mieux travailler, il faut d'abord et avant tout améliorer les conditions d'enseignement : une classe à effectif trop élevé est un facteur de démotivation. Pour que

l'enseignant soit plus disponible, plus attentif aux difficultés de chaque élève, il importe de réduire la taille des classes.

En particulier en Lycée Professionnel, c'est un non-sens d'avoir augmenté de 12 à 15 le nombre maximum d'élèves par classe. Il faut revenir au maximum de 12 élèves en atelier voire même le diminuer à 10. En enseignement général, il faut que le maximum d'une division complète soit ramené à 24 élèves et même soit abaissé à 20 élèves.

D'un point de vue pédagogique, le ministère ne peut nous imposer telle ou telle façon de faire : la liberté pédagogique signifie pour l'enseignant une possibilité de proposer des méthodes de travail qu'il juge convenir selon les classes, en fonction d'une progression et du niveau de nos élèves. La pédagogie de projet est de ce point de vue une pédagogie possible, parmi d'autres. Le développement de l'autonomie pédagogique se fait en tout cas toujours en lien avec les référentiels et les programmes qui doivent rester nationaux.

Pour motiver les élèves, certains proposent enfin de rémunérer les élèves de Lycée Professionnel : nous n'y sommes pas favorables. Il faut distinguer en effet la formation initiale sous statut scolaire, de la formation continue et ne pas mélanger les deux. Le problème est particulièrement vif quand des élèves en contrat d'apprentissage côtoient au sein des mêmes classes des élèves de formation initiale ayant le même âge qu'eux mais qui ne sont pas rémunérés. L'éducation est un effort collectif de la nation qui investit dans sa jeunesse, ce n'est pas un « salaire individuel » pour un jeune en situation d'apprentissage.

15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Tout le monde a sa part dans la lutte contre la violence et les incivilités, aussi bien l'équipe éducative que les parents. Il convient en effet d'impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants, ce qui passe notamment par un contact plus régulier avec les familles sous n'importe quelle forme (réunion parents - professeurs, convocation de la famille dès la moindre difficulté avec l'élève....).

Il convient ensuite de renforcer l'équipe éducative qui constitue l'interface entre l'élève et le système scolaire. La diminution dans nos établissements d'aides éducateurs, de surveillants, non remplacés par des assistants d'éducation est problématique de ce point de vue : nous avons besoin de plus d'adultes pour encadrer les élèves, y compris donc en dehors des heures de cours proprement dites. On ne rappellera jamais assez l'importance de la présence d'un surveillant dans la cours de récréation ainsi que dans les couloirs, pour rétablir le lien social avec les élèves. Cela a des conséquences sur l'état dans lequel sont les élèves lorsqu'ils sont ensuite en classe face à l'enseignant. Plus d'adultes, c'est aussi augmenter le temps de présence dans les établissements des assistantes sociales et des psychologues scolaires, qui peuvent être de véritables soutiens pour nos élèves. De plus, il faut souligner l'importance des personnels TOSS quant au bon fonctionnement de l'établissement ce qui contribue à lutter contre les incivilités à l'école. Il semble donc nécessaire de les conserver à plein temps au sein des établissements scolaires.

Lutter contre les incivilités implique également de limiter le nombre d'élèves par classe mais aussi de mettre en place un système de tutorat de l'élève, car l'élève qui « pose problème », qui peut donc être violent, est souvent celui qui est en décrochage scolaire, qui a besoin d'un soutien particulier. Sans avoir l'illusion de penser que le soutien rattrapera un retard accumulé souvent depuis l'école primaire (notamment en ce qui concerne la maîtrise de la langue -le français- pour lequel un effort particulier doit être porté dans ces années décisives en augmentant le volume horaire qui lui est

consacré), le tutorat est nécessaire : les enseignants volontaires pour assurer ce tutorat doivent bénéficier de décharges en heures.

Enfin, lutter contre les incivilités, c'est aussi sanctionner. Si l'élève a des droits, il a aussi des devoirs, qu'il nous faut lui rappeler, y compris au moyen de la sanction quand le dialogue n'a pas abouti. Mais cette sanction, pour être efficace, doit être adaptée, proportionnée. La sanction pour être acceptée par l'élève doit être expliquée. Elle peut parfois être négociée.

Il convient aussi de réfléchir à mieux sanctionner, par exemple en modifiant la traditionnelle exclusion en une « exclusion – inclusion », l'élève restant dans l'établissement en faisant des travaux d'intérêt général ou en étant mis en étude.

Il faut envisager également un travail pédagogique autour de la loi pour faire comprendre que la communauté scolaire a ses règles, comme la société. Un temps en début d'année pourrait y être consacré.

Remarques complémentaires sur le débat

Si le débat au sein de l'établissement s'est correctement déroulé, il est à signaler que les délais dans lesquels nous avons dû l'organiser étaient relativement brefs.

De plus, un débat portant sur un thème aussi important que l'avenir de l'école aurait peut être mérité qu'on lui consacre davantage que deux demi-journées.

Beaucoup d'entre nous émettent aussi des doutes sur l'enjeu du débat et sur le fait que nos propositions soient prises en compte. Ce débat ne sert-il pas de vernis démocratique à des propositions déjà prises en amont ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Enseigner dans des classes aux effectifs moins lourds pour pouvoir travailler plus efficacement avec les élèves.

2 Augmenter le nombre des personnels d'encadrement (surveillants, aides ou assistants d'éducation, psychologues scolaires,...) et d'enseignants nécessaires à la prise en charge des élèves.

3 Travailler au respect par l'élève des contraintes de la vie scolaire en impliquant davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants.